

**PROPOSITION POUR LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ-BÉNÉFICE**

**FORMULAIRE À COMPLÉTER ET À RETOURNER À LA FONDATION AVANT DE DÉBUTER**

**APPROBATION DE LA FONDATION NÉCESSAIRE POUR L'USAGE DU LOGO**

Merci d'aider la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme dans l'accomplissement de sa mission. Veuillez compléter cette entente et nous la faire parvenir soit par courriel, par la poste, par télécopieur ou numérisée.

**Tatiana Loma**

**Coordonnatrice, événements et communication**

450-431-8484 #1

450-431-8336 (Fax)

[tatiana.loma@cdsj.org](mailto:tatiana.loma@cdsj.org)

**Adresse postale**

290, De Montigny

Saint-Jérôme (QC)

J7Z 5T3

**Adresse civique**

185, rue Durand - (1 rue au Nord de l'Hôpital)

(Pavillon Marie-Berthe Thibault)

Saint-Jérôme

**IMPORTANT : Votre proposition doit être acceptée par la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme avant que ne débute la promotion de votre activité.**

Le logo de la Fondation peut vous être transmis sur demande. L'usage du logo de la Fondation doit être autorisé. Prière de faire suivre le visuel de vos productions afin de recevoir toutes les autorisations.

Tout usage du logo, sans l'accord de la Fondation, s'avère un manque d'éthique.

**1. Les organisateurs:**

Nom de votre organisation Cliquez ici pour taper du texte.

Nom du responsable Cliquez ici pour taper du texte.

Courriel Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse Cliquez ici pour taper du texte.

Ville Cliquez ici pour taper du texte.

Code postal Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone (résidence) Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone (bureau) Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone (cellulaire) Cliquez ici pour taper du texte.

Télécopieur Cliquez ici pour taper du texte.

Membre du comité Cliquez ici pour taper du texte.

**2. L'Activité**

Nom de l'activité Cliquez ici pour taper du texte.

Description de l'activité Cliquez ici pour taper du texte.

Date - heure et lieu Cliquez ici pour taper du texte.

**3. Le Budget:**

Il est primordial de préparer un budget. Listez toutes les dépenses et revenus. Le budget préliminaire et final devra être remis à la Fondation. N'oubliez pas d'inclure les commanditaires ainsi que les gratuités.

Rappelez-vous, en réduisant vos dépenses, vous augmentez vos profits!

Dépenses prévues Cliquez ici pour taper du texte.

Revenus prévus Cliquez ici pour taper du texte.

Nombre de participants Cliquez ici pour taper du texte.

**Dépenses**

Voici quelques éléments à prévoir :

Frais de location

Nourriture / boisson / alcool

Impression du matériel

Sécurité

Publicité / promotion

Permis ou assurances

Prix de présence

Autres (précisez) Cliquez ici pour taper du texte.

**Total des dépenses** Cliquez ici pour taper du texte.

**Revenus**

Frais d'inscription

Vente de commandites

Vente d'accessoires

Dons

**Total des revenus** Cliquez ici pour taper du texte.

**4. Renseignements supplémentaires**

Devez-vous détenir un permis pour la tenue de votre activité? (Nécessaire pour la tenue d'activités telles que bingo - tirages - casino - alcool)

Oui  Non

Avez-vous prévu une assurance pour la tenue de votre activité?

Oui  Non

**Veuillez noter:**

La Fondation n'est pas responsable des engagements pris par le comité organisateur de votre activité de collecte de fonds.

Si vous devez vendre des billets pour votre activité, il est suggéré de prévoir de l'aide de 1 personne pour chaque tranche de 10 billets à vendre. La Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme n'est pas responsable de la vente de vos billets.

La Fondation se réserve le droit de faire annuler le projet si, pour des raisons raisonnables, elle n'est pas en accord avec l'utilisation qui est faite de son nom et de son logo.

Votre comité organisateur dégage la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme de toute responsabilité, de quelque nature que ce soit, reliée à l'activité-bénéfice et, le cas échéant, prend à sa charge toute poursuite résultante de ladite activité.

Vous devez vous engager, au nom de votre organisation, à remettre les profits à la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme dans les 15 jours suivants la tenue de l'activité.

Vous acceptez, au nom de votre organisation, de faire approuver par la Fondation le matériel publicitaire et promotionnel relatif à l'activité, de même que toute utilisation de son logo.

Vous vous engagez, au nom de votre organisation, à respecter cette entente.

**En contrepartie:**

La Fondation accepte avec plaisir d'annoncer votre activité sur son Facebook et de faire parvenir un communiqué de presse, avec photo, aux médias locaux (pour les montants de 300$ et plus).

Organisateur - date Fondation HRSJ - date